COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)

Rapport de la Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal

Gestion communale 2024

1ère partie

Commune de Forel (Lavaux)

Route de Vevey 1 – Case postale 52 – 1072 Forel (Lavaux)

Tél. : 021 781 17 17 - www.forel.ch

TABLE DES MATIERES

1. Administration générale 3
1.1 Conseil communal 3
1.2 Municipalité 5
1.3 Personnel communal 8
1.4 Votations 10
1.5 Naturalisation 13
1.6 Visite préfectorale 13
1.7 Aménagement du territoire et police des constructions 14
1.8 Vie communale, vie du village et des sociétés 16
2. Finances 19
2.1 Tâches courantes 19
2.2 Rapport des comptes communaux 19
3. Forêts, ruisseaux et bâtiments 19
3.1 Forêts 19
3.2 Refuge des Quatre Croisées 20
3.3 Autorisations d'abattage 20
3.4 Ruisseaux et sentiers 20
3.5 Bâtiments 21
4. Travaux publics / Déchets / STEP-STAP 23
4.1 Voirie - routes 23
4.2 Gestion des déchets 25
4.3 STEP / STAP et réseau des canalisations EC-EU 27
5. Formation / jeunesse / culture / église 28
5.1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) 28
5.2 Bibliothèque de Savigny - Forel (Lavaux) 29
6. Police / défense incendie / protection civile 29
6.1 Police locale 29
6.2 Office communal de la population 30
6.3 Service de Défense Incendie et Secours Cœur de Lavaux (SDIS) 31
6.4 Organisation régionale de protection civile de Lavaux-Oron (ORPC) 32
7. Affaires sociales 33
7.1 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) 33
7.2 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) 33
7.3 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) 33
8. Service des eaux 34
9. Conclusions 38

PREAMBULE

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur :

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), article 93 c,
- du Règlement du 6 novembre 2014 du Conseil communal de Forel (Lavaux), article 92,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion communale de l'exercice 2024.

Ce document apporte une information générale de l'activité municipale pendant l'année écoulée.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

1. Administration générale

1.1 Conseil communal

Le Bureau du Conseil communal est composé des personnes suivantes :

Jusqu'au 30 juin 2024
Présidente : Mme Corinne Rouge
Vice-Présidente : Mme Isabelle Venetz
Secrétaire : Mme Lizbett Décombaz
Secrétaire remplaçante : Mme Jeannette Tornare
Scrutateurs : Mme Marianne Lavanchy / M. Aurélien Godat
Scrutateurs suppléants : M. Thomas Sonnay / M. Serge Jaunin
Huissier : M. Patrick Aubort (hors Conseil)

Lors de la séance du 20 juin 2024, les Conseillères.ers ont procédé aux élections statutaires. Dès le **1er juillet 2024**, les personnes suivantes sont membres du Bureau :

Présidente : Mme Isabelle Venetz
Vice-Présidente : Mme Sonia Bigler
Secrétaire : Mme Lizbett Décombaz
Secrétaire remplaçante : Mme Jeannette Tornare
Scrutateurs : M. Thomas Sonnay / M. Serge Jaunin
Scrutateurs suppléants : M. Raad Aziz / M. René Chaubert
Huissier : M. Patrick Aubort (hors Conseil)

En 2024, six préavis ont été présentés au Conseil communal. Ils ont été acceptés sans modification.

Préavis N° 1-2024	Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes pour l'exercice 2023
Préavis N° 2-2024	Affiliation des membres de l'Exécutif à une caisse de pension (LPP)
Préavis N° 3-2024	Crédit complémentaire de CHF 213'086.- pour l'assainissement du réseau d'eau claire au lieu-dit « la Chercotte » suite au préavis N° 6-2023
Préavis N° 4-2024	Extension du réseau communal d'épuration dans le secteur de la Bedaule avec demande de crédit
Préavis N° 5-2024	Arrêté d'imposition pour les années 2025 et 2026
Préavis N° 6-2024	Budget 2025

Le Conseil communal s'est réuni à trois reprises, les 20 juin 2024, 10 octobre 2024 et 13 décembre 2024. La séance du 21 mars 2024 a été annulée, faute d'objet. Les Conseiller·ère·s se sont montré·e·s assidu·e·s et tous les élu·e·s participent de manière active aux séances.

Votations

Depuis le mois de juin, le Bureau électoral s'est doté d'un scanner et d'un logiciel permettant le dépouillement électronique des bulletins de vote. La commune de Forel (Lavaux) est passée à l'utilisation du bulletin unique, simplifiant le travail de dépouillement.

Une formation de mise en route a été organisée pour les membres du Bureau électoral. Ce nouvel outil fonctionne à satisfaction. Les résultats des votations sont présentés sous le chiffre 1.4.

1.2 Municipalité

Au cours de l'année 2024, la Municipalité s'est réunie à 45 reprises en soirée et 10 fois en journée. Outre ces réunions, elle a été appelée à assurer une représentation lors de diverses manifestations officielles, telles que des assemblées, séances d'information cantonales, entretiens, visites de chantiers, ainsi que d'autres événements liés à la vie communale. Par ailleurs, des rencontres régulières avec le Bureau du Conseil communal ont été organisées, afin de coordonner les différentes tâches à accomplir et d'assurer une bonne articulation entre les organes exécutifs et législatifs.

Législature 2021 - 2026
(répartition des dicastères du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026)

Dicastères	Responsable	Remplaçant
Administration générale, finances, estimations fiscales, santé publique, services sociaux et police	Perret Bernard Syndic	Genton Jean-Marc Vice-Syndic
Service des eaux et SDIS	Genton Jean-Marc Vice-Syndic	Colomb André Municipal
Service des forêts, protection civile, cours d'eau et terrains communaux	Cordey Roger Municipal	Chapalay Roseline Municipale
Service de voirie, travaux, routes, terrains de sport et eaux claires hors zone à bâtir	Chapalay Roseline Municipale	Cordey Roger Municipal
Service de l'épuration des eaux usées, eaux claires dans les zones à bâtir, STEP et gestion des déchets	Colomb André Municipal	Godat Michel Municipal
Police des constructions, aménagement du territoire, relation avec les sociétés locales, internet et informatique (IT)	Flotron Nicolas Municipal	Perret Bernard Syndic
Service des écoles, accueil enfance et bâtiments communaux	Godat Michel Municipal	Flotron Nicolas Municipal

Durabilité et climat

<u>Plan énergie climat communal (PECC)</u>

Adaptation au changement climatique : une démarche engagée

Le réchauffement climatique est une réalité incontestable, à laquelle la législation s'adapte progressivement. Les effets de ce changement — qu'ils touchent les populations, les ressources en eau ou encore les infrastructures — seront perceptibles dans un avenir proche. Face à ces défis, des mesures concrètes doivent être mises en œuvre afin d'atténuer les impacts et de viser la neutralité carbone à l'horizon 2050. Dans ce cadre, l'article 52b de la Constitution vaudoise prévoit que les communes réduisent significativement leurs impacts climatiques négatifs dans leurs actions.

Le rôle clé des communes

Les communes, en tant qu'acteurs de proximité, jouent un rôle central dans cette transition. Leur connaissance du terrain, leur lien direct avec la population et leur capacité d'exemplarité en font des leviers essentiels pour mettre en œuvre des politiques climatiques efficaces et adaptées.

Lancement du Plan Énergie Climat Communal (PECC)

Consciente de ces enjeux, la Municipalité a lancé en septembre 2024 l'élaboration de son Plan Énergie Climat Communal (PECC). Cette démarche volontaire, soutenue financièrement par le Canton de Vaud, vise à structurer la réponse locale aux défis climatiques et énergétiques. La Municipalité s'appuie sur un bureau spécialisé qui s'occupe également de ce dossier dans plusieurs communes voisines.
Le PECC a pour objectif principal de faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes tout en sensibilisant la population, par le biais d'une approche territoriale cohérente, construite au niveau communal.

Une vision territoriale et des objectifs partagés

Ce plan permettra d'adopter une vision globale du territoire, en intégrant systématiquement les enjeux climatiques et énergétiques dans les projets futurs. Il favorisera également une meilleure coordination entre les différents services et partenaires, tout en assurant une communication claire en interne comme en externe. Le but final est l'élaboration de 10 mesures impliquant des actions à mettre en œuvre.

Déroulement du projet

Cinq étapes principales sont prévues :
1. Lancement
2. Collecte de données et état des lieux
3. Vision et objectifs
4. Consultation population et/ou groupes d'intérêts
5. Mesures et actions

En 2024, ce sont les étapes 1 et 2 qui ont été réalisées. Le PECC devrait être présenté à la population fin 2025.

Planification énergétique territoriale (PET)

La planification énergétique territoriale (PET) constitue un instrument essentiel de la politique énergétique. Elle représente une démarche préalable aux projets de construction ainsi qu'aux divers plans directeurs et d'affectation au niveau régional, intercommunal et communal. La PET vise à fournir une vision d'ensemble du territoire du point de vue énergétique, permettant de développer une stratégie énergétique cohérente, tout en tenant compte des spécificités et des opportunités locales.

La Municipalité a donc confié cette étude à un acteur local. Ce rapport, terminé fin 2024, fait également partie de notre Plan Energie Climat Communal (PECC).

Les quatre axes d'action définis par ce document sont :

1. Efficacité énergétique du parc bâti : deux types d'action peuvent être envisagés :
   - Viser des hautes performances énergétiques pour les bâtiments neufs.
   - Promouvoir la rénovation énergétique du parc bâti existant.

2. Substitution du fossile par du renouvelable

3. Développement de la production électrique locale : les actions suivantes peuvent être envisagées :
   - Promouvoir la production d'électricité locale.
   - Encourager l'autoconsommation et envisager des solutions de stockage.

4. Stratégie de sobriété énergétique pour le secteur secondaire : actions qui peuvent être envisagées :
   - Augmenter le recours aux ressources renouvelables.
   - Augmenter l'efficience énergétique des entreprises.

Sur la base de ces axes, 11 fiches-action ont été proposées. Il ne fait aucun doute que leur mise en œuvre devra s'inscrire dans la durée, mais ce document offre d'ores et déjà des pistes concrètes permettant de progresser vers les objectifs ambitieux fixés par la Confédération à l'horizon 2035.

Toitures disponibles de + de 500 m² au sein de la zone industrielle

Ces quelques lignes offrent un aperçu condensé d'un rapport d'une centaine de pages. Bien que ce résumé ne puisse en refléter l'intégralité, nous vous laissons, en guise de conclusion, un graphique accompagné d'un texte explicatif. Ce dernier apporte une touche de perspective positive et met en lumière des dynamiques encourageantes.

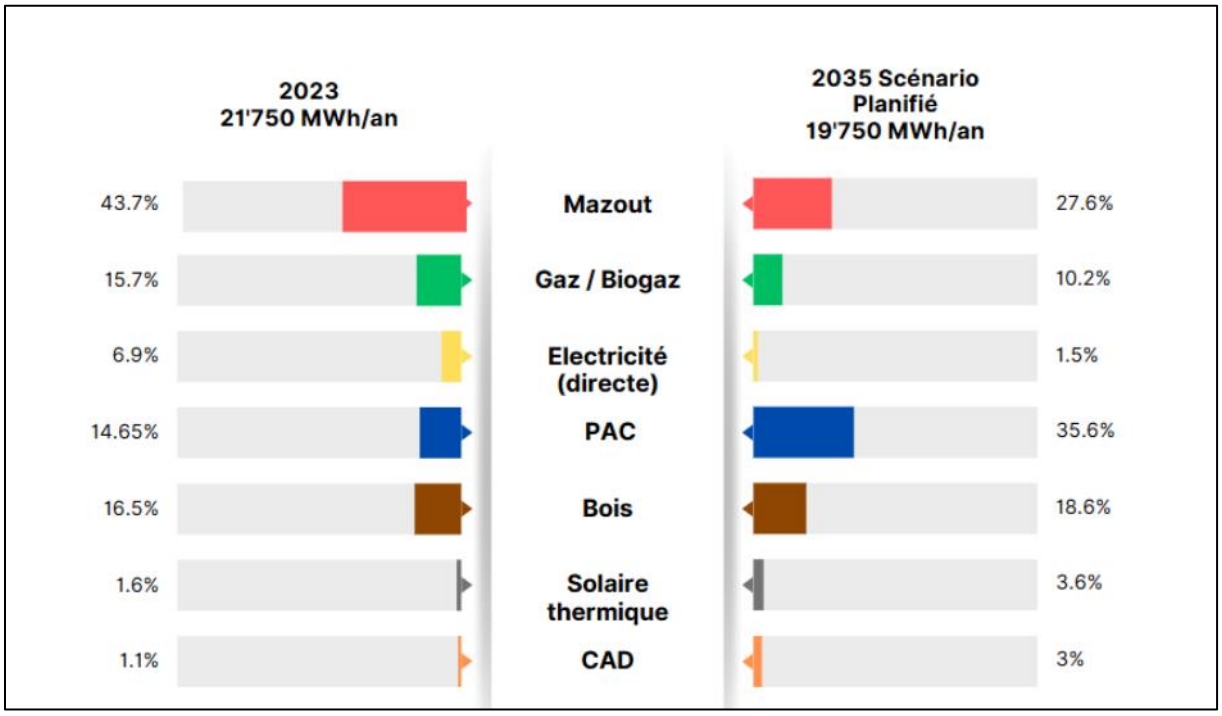

Approvisionnement des besoins en chaleur en 2023 et à l'horizon 2035

En 2024, le parc bâti est encore majoritairement chauffé par des énergies fossiles (environ 60% par du gaz et du mazout). Cependant, avec la mise en place de mesures ambitieuses, cette proportion pourrait considérablement diminuer, atteignant un peu moins de 38% d'ici 2035.

1.3 Personnel communal

Traitements

La Municipalité a décidé une indexation des salaires 2024 sur la base de l'évolution de l'indice national des prix à la consommation (IPC) durant cet exercice.

Formation

La formation continue est un pilier important de la politique des ressources humaines de la commune. Elle apporte une plus-value essentielle à l'administration et à l'ensemble des collaborateurs. Les principales formations et séminaires sont détaillés ci-après :

- formation sur la résolution des conflits de droit administratif,
- formation sur la mise en place et l'application du MCH2,
- formation sur les procédures de poursuite,
- formation sur les curatelles,
- microcertification – audit d'organisation et de management Idheap.

Mutations du personnel communal

Effectif du personnel communal en 2024

Services	Fonction	Taux en %
Administration	Secrétaire municipale	100.00%
	Secrétaire administrative et Préposée LVCR	60.00%
		2 personnes
Bourse	Boursier communal	100.00%
	Boursière communale adjointe	50.00%
		2 personnes
Service de la population	Préposée	60.00%
	Collaboratrice	40.00%
		2 personnes
Voirie	Responsable	100.00%
	Collaborateur de la voirie	100.00%
	Collaborateur de la voirie	100.00%
	Collaborateur de la voirie	100.00%
		4 personnes
Epuration	Responsable STEP/STAP/déchetterie	100.00%
		1 personne
Eau	Responsable eau	100.00%
		1 personne
Conciergerie	Responsable conciergerie	100.00%
	Agent d'exploitation	100.00%
	Agente d'exploitation	42.17%
	Agent d'exploitation	60.00%
	Agente d'exploitation	31.80%
		5 personnes
Personnel auxiliaire	Agent d'exploitation	34.55%
	Agente d'exploitation pour l'église	14.50%
	Agent d'exploitation pour la STEP/STAP/déchetterie	8.95%
	Agente d'exploitation pour le refuge	5.00%
		12 personnes
		Total de 29 personnes

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31.12.2024

	1.60 EPT	pour l'administration
	1.50 EPT	pour la bourse
	1.00 EPT	pour le service de la population
	4.00 EPT	pour le service de voirie
	1.00 EPT	pour le service de l'épuration
	1.00 EPT	pour le service de l'eau
	3.34 EPT	pour le service de la conciergerie
	0.63 EPT	pour le personnel auxiliaire
Total de	14.07 EPT	

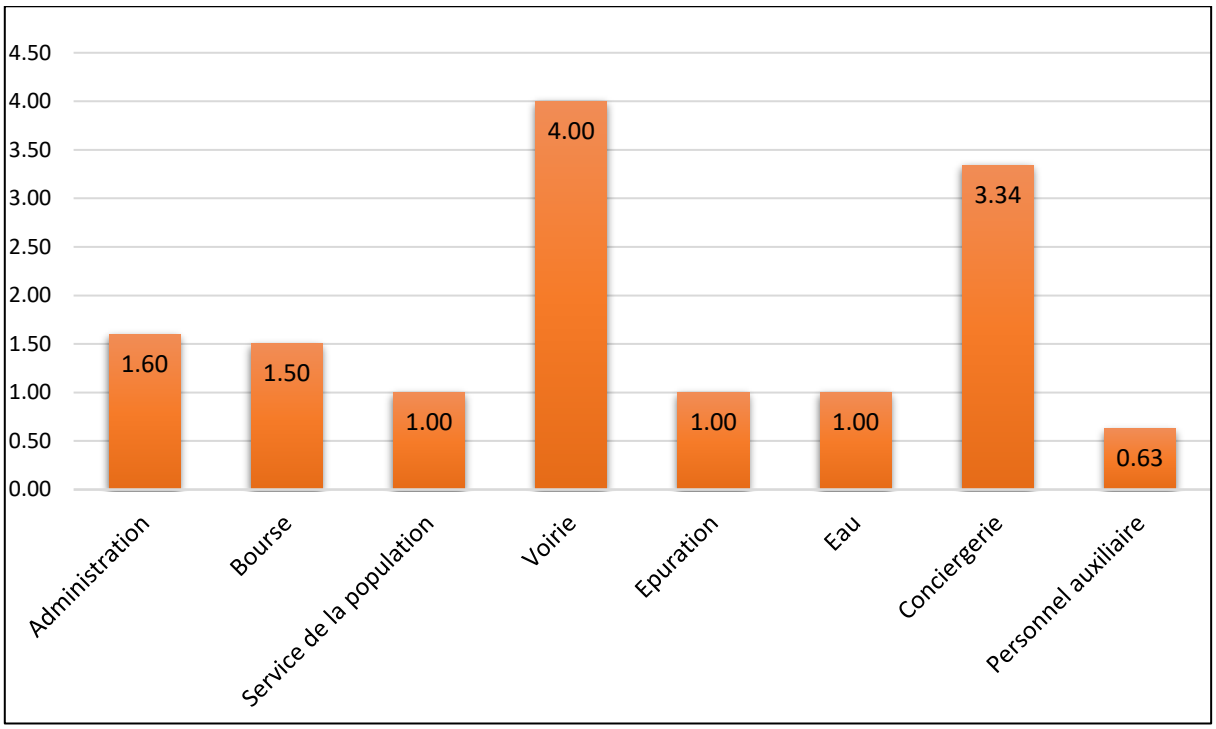

1.4 Votations

Quatre votations ont été organisées en 2024 :

3 mars 2024 - Votation fédérale (2 objets)

Initiative populaire du 28 mai 2021 «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS)» - objet accepté		
Suisse	Oui	58.25 %
	Non	41.75 %
	Participation	58.36 %
Forel (Lavaux)	Oui	72.42 %
	Non	27.51 %
	Participation	68.23 %

Initiative populaire du 16 juillet 2021 «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)» - objet rejeté		
Suisse	Oui	25.25 %
	Non	75.75 %
	Participation	58.13 %
Forel (Lavaux)	Oui	13.48 %
	Non	86.52 %
	Participation	68.00 %

9 juin 2024 - Votation fédérale (4 objets)

Initiative populaire "Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allégement des primes)" - objet rejeté		
Suisse	Oui	44.53 %
	Non	55.47 %
	Participation	45.45 %
Forel (Lavaux)	Oui	56.06 %
	Non	43.94 %
	Participation	51.03 %

Initiative populaire "Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)" - objet rejeté		
Suisse	Oui	37.23 %
	Non	62.77 %
	Participation	45.40 %
Forel (Lavaux)	Oui	26.31 %
	Non	73.69 %
	Participation	51.03 %

Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique» - objet rejeté		
Suisse	Oui	26.27 %
	Non	73.73 %
	Participation	45.37 %
Forel (Lavaux)	Oui	22.87 %
	Non	77.13 %
	Participation	51.03 %

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) - objet accepté		
Suisse	Oui	68.72 %
	Non	31.28 %
	Participation	45.42 %
Forel (Lavaux)	Oui	71.45 %
	Non	28.55 %
	Participation	51.03 %

22 septembre 2024 - Votation fédérale (2 objets)

Initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)» - objet rejeté		
Suisse	Oui	36.96 %
	Non	63.04 %
	Participation	45.19 %
Forel (Lavaux)	Oui	28.16 %
	Non	71.84 %
	Participation	59.90 %

Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) - objet rejeté		
Suisse	Oui	32.87 %
	Non	67.13 %
	Participation	45.04 %
Forel (Lavaux)	Oui	25.45 %
	Non	74.55 %
	Participation	59.90 %

24 novembre 2024 - Votation fédérale (4 objets)

Arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales - objet rejeté		
Suisse	Oui	47.30 %
	Non	52.70 %
	Participation	45.06 %
Forel (Lavaux)	Oui	45.26 %
	Non	54.74 %
	Participation	52.94%

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location) - objet rejeté		
Suisse	Oui	48.42 %
	Non	51.58 %
	Participation	44.90 %
Forel (Lavaux)	Oui	48.62 %
	Non	51.38 %
	Participation	52.94 %

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre) - objet rejeté		
Suisse	Oui	46.17 %
	Non	53.83 %
	Participation	44.91 %
Forel (Lavaux)	Oui	47.83 %
	Non	52.17 %
	Participation	52.94 %

Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) - objet accepté		
Suisse	Oui	53.31 %
	Non	46.69 %
	Participation	44.89 %
Forel (Lavaux)	Oui	39.53 %
	Non	60.47 %
	Participation	52.94 %

1.5 Naturalisation

En 2024, nous avons accordé la bourgeoisie de Forel (Lavaux), le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à trois personnes.

1.6 Visite préfectorale

Le mardi 5 novembre 2024, Monsieur Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron, nous a rendu une visite de contrôle et a constaté à cette occasion que tous les registres et documents officiels de la commune étaient à jour et parfaitement tenus, attestant ainsi du bon fonctionnement de notre administration communale et du bureau du Conseil communal.

1.7 Aménagement du territoire et police des constructions

Révision du Plan général d'affectation - établissement du PACom

Après l'adoption du préavis N° 7-2023 accordant un crédit d'étude à la Municipalité pour la révision de son actuel Plan général d'affectation, le choix du mandataire s'est porté sur le bureau ABA Partenaires SA. Trois offres avaient été sollicitées. Le bureau ABA Partenaires SA connaît bien notre commune car il travaille depuis quelques années comme bureau technique communal.

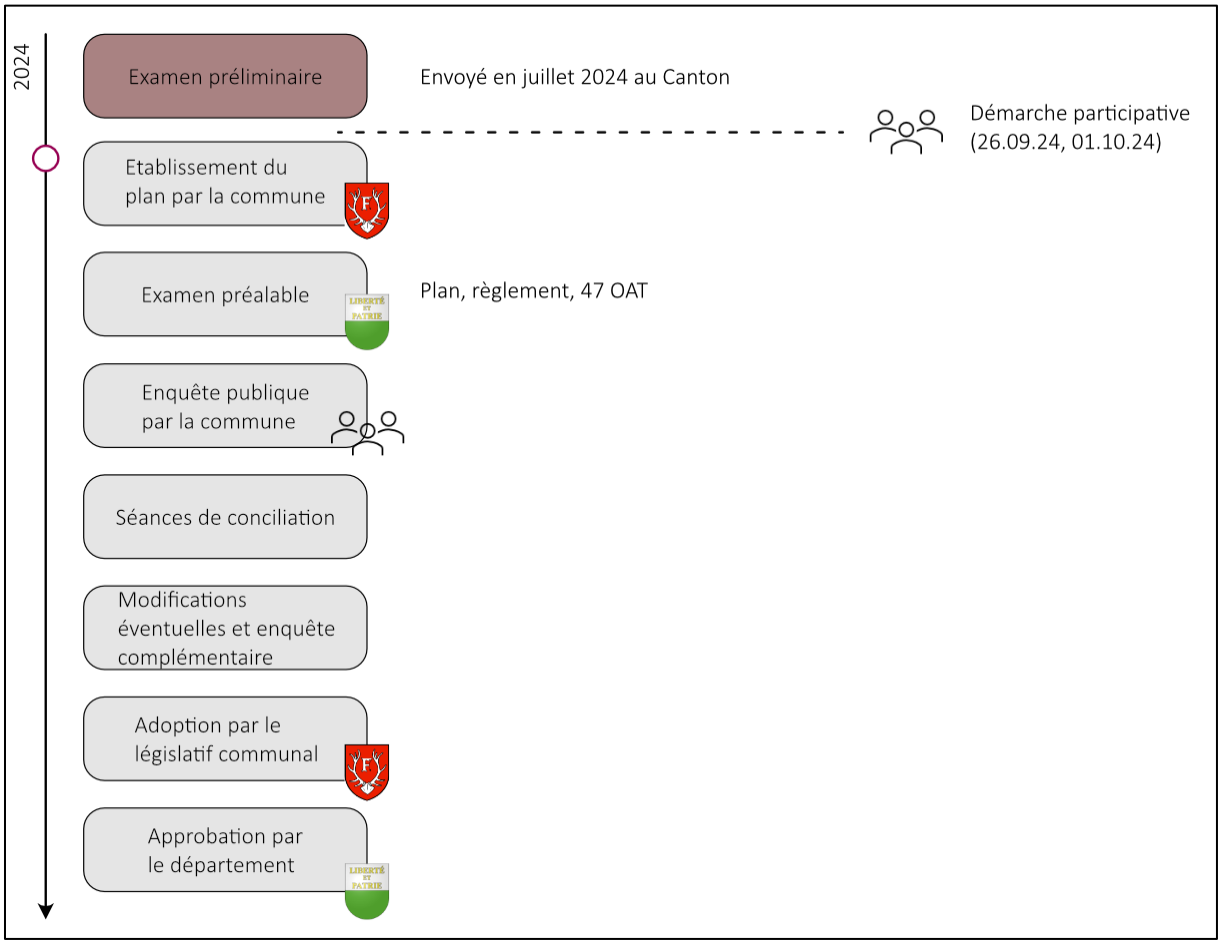

Procédure de révision des PACom (art. 22-45 LATC)

Après plusieurs séances entre la Municipalité et le bureau-conseil, c'est à fin juillet que les documents nécessaires ont été transmis aux services compétents pour l'examen préliminaire.

Durant l'automne, deux séances participatives ont été organisées à ce sujet. Elles ont rencontré un vif succès puisque c'est à chaque fois environ 35 personnes qui se sont retrouvées pour discuter et imaginer le futur de Forel (Lavaux).

Le résultat de l'examen préliminaire a été transmis à la Municipalité en octobre. Certains points suscitant des interrogations de la part de la Municipalité, une séance de coordination entre les services cantonaux compétents, la Municipalité et notre mandataire a eu lieu début 2025 afin d'obtenir les explications nécessaires à la suite de ce projet.

Système de gestion des zones d'activités

Cette procédure avance, mais pas aussi vite que souhaité par les communes qui font partie avec Forel (Lavaux) de ce groupement, soit les communes de Jorat-Mézières, Oron, Puidoux, Savigny et Servion.

Différents documents ont été élaborés par notre mandataire pour établir un premier rapport pour la rédaction du Plan directeur intercommunal et du rapport (diagnostic & stratégie & mise en œuvre opérationnelle) nécessaire à cette planification.

Ce rapport a été examiné par les différents services cantonaux qui ont rendu un avis intermédiaire en mars 2024.

Ces remarques et observations ont été reprises par le Groupe de travail afin de rédiger le dossier envoyé pour examen préalable en toute fin d'année 2024 à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et au Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI). Diverses adaptations ont été apportées au projet allant dans le sens des demandes de la DGTL et du SPEI. Toutefois, il est apparu des divergences entre ces deux services qui ralentissent le processus.

Pour Forel (Lavaux), l'enjeu est de taille, car la qualification en zone d'intérêt régional (ZAR), gérée sur le plan régional et majoritairement utilisée par des entreprises de production (tertiaire exclu) ou en zone d'intérêt local (ZAL) avec peu de développement possible est important pour son développement. La Municipalité souhaite que la zone d'activité des Prés de Bamps puisse être colloquée en ZAR.

Police des constructions

En 2024, la Municipalité a délivré 15 permis de construire (après 8 enquêtes publiques ou administratives et 7 par autorisations municipales). Les permis de construire ou autorisations concernent les travaux suivants :

- 3 autorisations pour modifications intérieures
- 4 autorisations pour des aménagements extérieurs
- 1 autorisation pour des rénovations extérieures
- 3 permis de construire pour des pompes à chaleur
- 1 permis de construire pour une halle dépôt avec bureaux
- 1 permis de construire pour deux villas jumelles
- 1 permis de construire pour l'agrandissement d'une villa
- 1 permis de construire pour un changement d'affectation

Comparaison du nombre de permis délivrés (permis de construire y compris autorisations municipales) sur 5 ans :

2020	2021	2022	2023	2024
26	31	24	26	15

Comparaison du nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés sur 5 ans :

2020	2021	2022	2023	2024
35	38	24	31	56

Autorisation pour panneaux solaires

Nous avons reçu 20 demandes d'installation de panneaux solaires. Ces demandes sont traitées directement par la Municipalité si les bâtiments sont situés en zone à bâtir, hors de la zone à bâtir, la Direction générale du Territoire et du Logement (DGTL) doit être consultée.

Pompes à chaleur air/air ou air/eau - simplification de la procédure

La procédure simplifiée d'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air dans le canton est entrée en vigueur à la suite de l'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le 12 janvier 2024, faisant suite à un recours.

Le nouvel article 68c du RLATC (Règlement cantonal sur la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions) dispense d'autorisation de construire l'installation d'une telle pompe destinée à la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des bâtiments existants. Cette dispense s'applique également lorsque la pompe est installée à l'extérieur d'un bâtiment existant, à condition que l'appareil s'intègre au bâti, n'excède pas un volume de 2 m³, ne porte pas atteinte à d'autres intérêts prépondérants et ne cause pas de nuisances sonores excessives pour le voisinage.

Pour les zones à bâtir, c'est la commune qui est chargée de vérifier que ces critères sont respectés afin d'accorder la dispense d'autorisation. En dehors des zones à bâtir, ce contrôle est assuré par la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL).

En 2024, quatre dossiers ont bénéficié de cette nouvelle procédure.

1.8 Vie communale, vie du village et des sociétés

Vie communale

La Municipalité a apporté ses vœux à la Doyenne et au Doyen du village (98 et 95 ans). Elle s'est également rendue auprès de deux nonagénaires.

Deux couples ont fêté leurs 50 ans de mariage et deux couples leurs 60 années de vie commune. Ils ont partagé ces anniversaires avec des représentants de la Municipalité.

La Municipalité a organisé deux après-midis destinés aux Aînés de la commune avec l'Ensemble musical d'Etagnières au printemps. En automne, c'est autour d'une brisolée que se sont réunis nos Aînés, avec, en dessert, une conférence du Chef de la division prévention criminalité à la Police Cantonale Vaudoise sur les différentes arnaques qui ciblent les personnes âgées.

La traditionnelle marche a eu lieu le 1er août 2024 au matin, suivie en début de soirée par la célébration officielle de la Fête nationale.

Enfin, mentionnons la troisième place de l'équipe de rameur·euse·s composée de membres de la Municipalité et du Conseil communal au concours organisé par le Sauvetage de Cully-Davel qui a eu lieu cette année dans le cadre de la fête internationale des sauvetages du Léman.

Dynamique villageoise et associative

Dès le début de l'année, la saison culturelle reprend son cours, au grand bonheur des spectateurs toujours nombreux à fréquenter la Grande salle.

En janvier, le Chœur d'Hommes L'Avenir a ouvert les festivités avec ses traditionnelles soirées chantantes, placées sous le signe de la convivialité et du partage familial. En février, c'était au tour de l'Union Instrumentale de Forel (Lavaux) d'enchanter le public avec des soirées hautes en couleur, cette année sur le thème du vol-au-vent.

Les accordéonistes Les Rossignols de Forel (Lavaux) ont, eux aussi, ravi les spectateurs par leurs prestations musicales et ont généreusement, comme de coutume, organisé un après-midi récréatif spécialement dédié aux Aînés.

En octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis du Jodlerclub Edelweiss Lausanne, venus célébrer leur 90e anniversaire avec une halte festive à Forel (Lavaux), offrant un moment empreint de tradition et d'émotion.

Parallèlement à ces événements, la Compagnie El Diablo, en collaboration avec le Chœur d'Hommes L'Avenir, poursuit avec succès ses représentations théâtrales, qui continuent à séduire un public fidèle.

Enfin, les concerts de l'Association des Concerts de Savigny, organisés dans l'église, ont comblé les amateurs de musique classique et ont contribué à l'enrichissement de l'offre culturelle locale.

Au mois d'avril, la Jeunesse du Grenet a organisé le concours théâtral de la FVJC, une manifestation placée sous le signe de la convivialité, mêlant célébration du théâtre et festivités populaires. L'événement s'est déroulé dans de bonnes conditions, en dépit de quelques nuisances sonores inhérentes à ce type de rassemblement. Dans la foulée, le traditionnel 50e Tour de l'Ascension de la Jeunesse a également eu lieu, poursuivant l'élan festif du printemps.

Fin juin, l'Etablissement Scolaire du Jorat a organisé une fête de fin d'année scolaire sous le titre « Forel en fête » au Groupe scolaire. Cette manifestation rencontre du succès auprès des enfants qui se réjouissent de quelques semaines de vacances, des parents et du corps enseignant.

L'automne a quant à lui été rythmé par plusieurs manifestations locales : soirées loto, tournois de cartes et la deuxième partie de la saison d'Humour dans les prés.

Tout au long de l'année, il convient également de souligner l'activité de la Société de tir des Armes de Guerre, qui organise régulièrement des journées de tir au stand de la Bedaule. Par ailleurs, ses membres organisent, début septembre, un vide-grenier apprécié des chineurs et amateurs de brocante. En novembre, les Amis-Gym Forel-Savigny sont de retour sur scène, avec des exercices gymniques en souplesse et en mouvement.

Le mois de décembre s'ouvre sur une période riche en événements culturels, avec notamment les concerts de Noël et les auditions proposées par les sociétés musicales. Ces manifestations invitent la population à partager, dans un esprit de convivialité, ce moment singulier de l'année. L'engagement des organisateurs et des créateurs des Fenêtres de l'Avent contribue activement à l'animation et à la mise en valeur de cette période festive.

Dans le but de fêter le bicentenaire de la commune en 2026, des réunions du comité d'organisation ont eu lieu en 2024 pour définir le programme.

Toutes ces manifestations sont coordonnées avec patience et diplomatie par l'Union des Sociétés Locales qui s'occupe également de rédiger le calendrier des manifestations.

2. Finances

2.1 Tâches courantes

- tenue de la comptabilité de la Bourse communale, du Groupement forestier intercommunal de Lavaux et de la Centrale des forêts du Cercle de Cully,
- décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales,
- facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions,
- facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets,
- gestion des débiteurs et du contentieux,
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, impôt anticipé, statistiques),
- gestion des liquidités, des placements et des emprunts,
- gestion de la partie administrative des taxes de séjour,
- préparation et collaboration à la révision des comptes,
- support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis,
- etc.

2.2 Rapport des comptes communaux

Cette partie est présentée dans le rapport des comptes communaux 2024 (2ème partie). Le préavis municipal N° 1-2025 met en évidence les points suivants :

- analyse de l'exercice 2024,
- présentation des indicateurs financiers,
- taux de couverture des recettes affectées,
- analyse des charges de fonctionnement,
- analyse des revenus de fonctionnement,
- commentaires sur certains comptes,
- tableau des investissements avec les amortissements,
- analyse de la péréquation,
- détail des emprunts à court, moyen et long termes.

3. Forêts, ruisseaux et bâtiments

3.1 Forêts

Suite à une météo compliquée durant l'année 2024, les chantiers forestiers ont pris beaucoup de retard. Des coupes de bois ont dû être annulées et certaines se sont terminées fin juin. C'est pour cette raison que nous avons eu plus de travaux de sylviculture et d'entretien des chemins forestiers.

Une commande spéciale de bois bostryché a été effectuée en faveur de la Romande Energie SA pour la construction d'un bâtiment sur la commune de Puidoux.

Coupe de bois

Grand Jorat, Quatre Croisées	132 m^3	de résineux
Deux Ponts, Rio Corboz	177 m^3	de feuillus
Bostryché	110 m^3	de résineux
Total	419 m^3	

Plantations

50 châtaigniers ont été plantés et 50 pins, qui ont séché, ont été remplacés par des feuillus divers.

La subvention cantonale pour les plantations se monte à CHF 1'112.00.

3.2 Refuge des Quatre Croisées

Le refuge a été loué 107 fois (46 fois pour des Forellois et 61 fois pour des habitants d'autres communes).

Année	Locations	Habitants de Forel (Lavaux)	Hors commune
2024	107	46	61
2023	97	35	62
2022	100	39	61

Le frigo est tombé en panne et a été remplacé. Le bassin confectionné par nos bûcherons a été changé.

Bassin

3.3 Autorisations d'abattage

Quatre demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une dérogation.

3.4 Ruisseaux et sentiers

Ambâcle Grenet

Le Grenet

Entretien d'une partie encombrée par des troncs obstruant son écoulement et occasionnant des débordements.

Notre équipe de bûcherons a effectué ces travaux.

3.5 Bâtiments

Dans le contexte actuel de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, la gestion des bâtiments communaux représente un enjeu majeur. En effet, ces infrastructures sont responsables d'une part significative de la consommation énergétique de notre commune et de notre empreinte carbone. La rénovation énergétique de nos bâtiments communaux vise à améliorer l'efficience de ceux-ci tout en gardant le même niveau de confort pour les usagers.

Le défi de la rénovation énergétique se traduit par l'identification des travaux nécessaires pour optimiser l'isolation, moderniser les systèmes de chauffage et adopter des solutions innovantes. Bien que ces interventions nécessitent un investissement financier important, elles promettent des économies d'énergie substantielles à long terme, réduisant ainsi le coût d'exploitation des bâtiments.

A la suite de la baisse significative annoncée pour 2025 des tarifs de reprise de l'énergie solaire photovoltaïque par le gestionnaire de réseau, l'autoconsommation directement sur le site de production prend encore plus de sens. C'est pourquoi, une communauté de consommateurs a été créée sur le site de notre Groupe scolaire, permettant d'optimiser l'utilisation de l'énergie produite localement.

En conclusion, la synergie entre la rénovation énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire est essentielle pour faire face aux défis environnementaux actuels. En investissant dans ces initiatives, notre commune s'engage vers un avenir plus responsable, tout en préservant les intérêts économiques de nos concitoyens.

350 Bâtiments, édicules publics

Suite à des dommages causés à l'abri TL, nous avons dû remplacer la poubelle.
La porte des WC a également été changée, comme divers appareils sanitaires cassés.

351 Maison de Commune

Divers entretiens sur notre système de chauffage (remplacement du servomoteur, de la pompe primaire, etc.).
Analyse de l'isolation de la Maison de Commune dans le but de son optimisation énergétique.
Intervention pour remplacer le circulateur d'un radiateur.
Ascenseur : passage de la 3G à la 4G et changement de fournisseur pour le contrat d'entretien.

352 Groupe scolaire et villa

Travaux d'assainissement en été au Groupe scolaire selon préavis N° 2-2022.
Réparation du couvert entre la salle de gym et l'extension.
Commande et pose des cylindres doubles des classes et des entrées.
Fourniture et pose de rails et de rideaux dans les salles de classe.
Réparation des murs (ponçage, couches de peinture) d'une salle de classe et d'un bureau.
Installation d'une prise 63A pour les manifestations à l'extérieur.
Remplacement de plusieurs électrovannes sur les collecteurs du Groupe scolaire.
Réparation de plusieurs stores.

353 Bâtiment des Prés de Bamps

Fourniture et montage d'un compresseur.
Mise à jour du système d'éclairage de la buvette du foot (installation de deux détecteurs de mouvement).

354 Collège du Grenet

Remise en état des installations sanitaires.
Fourniture et pose d'une table de cuisson et cuisinière encastrable.

355 Collège du Pigeon

Fourniture et pose de deux fenêtres en PVC.
Diverses commandes (système de poubelle, four à micro-ondes encastrable, lave-vaisselle, plaque de cuisson, réfrigérateur avec congélateur, etc.).
Création d'une cuisine au rez-de-chaussée.

356 Collège du Planoz

Dans un but d'optimisation énergétique, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments plus (CECB +) a été réalisé. Un bilan thermique et 3 variantes de rénovation nous ont été remis.

357 Pavillon scolaire

Changement du lave-vaisselle intégré.

358 Grande salle

Changement d'appareils électroménagers.

359 Temple

Changement d'un éclairage de l'église (éclairage du choeur).

360 Caserne

Réhausse du pare-ballons existant suite à des impacts de tirs de ballons ayant endommagés la façade de la caserne des pompiers.
Commande d'un compresseur stationnaire.
Honoraires pour déterminer la valeur locative du bâtiment.

4. Travaux publics / Déchets / STEP-STAP

4.1 Voirie - routes

Divers travaux réalisés durant l'année 2024 :

- remise de 32 tonnes de gravillons entre les tombes du cimetière,
- création de trois petits jardins pour l'extension du Groupe scolaire,
- réfection des escaliers et de la barrière de sécurité au sentier du Grenet, perpendiculaire au chemin de la Rochette,
- pose de nouveaux supports pour les oriflammes sur les candélabres.

Image petits jardins

Image sentier du Grenet

Travaux réalisés sur les routes et chemins :

- travaux aux chemins de la Plumette et du Casard dans le cadre des Améliorations Foncières,
- création d'un fossé sur le chemin de la Bedaule,
- pose de plus de 100 m³ de tout-venant sur le chemin reliant la route des Tavernes et le chemin de l'Hermite,
- correction complète et reprofilage des chemins de Capochon, le Caudrey, la Bedaule et Pra Mazaley à certains endroits précis, suite aux fortes intempéries ; travaux réalisés avec une entreprise, une finisseuse et la pose de 80 tonnes d'enrobé, afin de canaliser l'eau de surface, préserver les cultures avoisinantes et soulager les collecteurs insuffisants,
- curage et pompage des grilles et collecteurs,
- réfection complète de la traversée de la Tuilière par une entreprise, incluant la rénovation de la chaussée, de l'éclairage public et du collecteur d'eaux claires,
- pose d'un enrobé à froid par une entreprise spécialisée dans la montée du village et au Pigeon,
- traitement des fissures avec une entreprise spécialisée, avec plus de 5'000 mètres linéaires traités,
- pose d'un bi-couche (gravillon) avec une entreprise spécialisée sur le chemin de Grillet,
- création d'un nouveau collecteur de 150 m au chemin de la Maillardoule.

Chemin de la Plumette

Tout venant rte des Tavernes – l'Hermite

Travaux réalisés sur les ruisseaux :

- réalisation d'un nouveau collecteur au niveau du ruisseau de Grillet,
- réfection complète de l'entrée du ruisseau au passage du Grenet,
- création d'une chambre d'accès au ruisseau de Pra Pélisson.

4.2 Gestion des déchets

La déchetterie communale est bien équipée pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Le tableau suivant compare les tonnages de déchets collectés ces dernières années.

Catégorie	**Quantité 2024 en tonne**		**Quantité 2023 en tonne**	
Ordures ménagères	218.20	15.41%	218.28	16.36%
Déchets communaux	11.39	0.80%	11.94	0.89%
Ordures industrielles sans déchets communaux	120.55	8.51%	137.39	10.30%
Déchets encombrants	77.56	5.48%	65.14	4.88%
Biodéchets/Gastrovert	12.64	0.89%	12.88	0.97%
Biodéchets	286.96	20.27%	262.48	19.67%
Bois usagé	148.32	10.48%	120.80	9.05%
Papier	63.12	4.46%	66.66	5.00%
Carton	54.52	3.85%	54.94	4.12%
Aluminium (fer blanc)	4.15	0.29%	3.44	0.26%
Ferraille (fer léger)	49.06	3.47%	46.01	3.45%
Verre trié	97.65	6.90%	109.34	8.19%
Verre mélangé (autres verres, vitres, miroirs)	5.57	0.39%	9.63	0.72%
PET	5.86	0.41%	4.99	0.37%
Plastiques mélangés	111.38	7.87%	113.00	8.47%
Piles et batteries	2.56	0.18%	1.61	0.12%
Autres déchets spéciaux des ménages	3.98	0.28%	3.00	0.22%
Huiles mélangées	2.96	0.21%	3.90	0.29%
Textiles	15.40	1.09%	15.16	1.14%
Déchets inertes (amiantés)	0.84	0.06%	0.96	0.07%
Déchets inertes	94.59	6.68%	51.64	3.87%
Matériel électroménager	24.51	1.73%	5.92	0.44%
Matériel électronique	0.39	0.03%	12.45	0.93%
Capsules à café	3.60	0.25%	2.70	0.20%
Total en tonne	1'415.75	100.00%	1'334.25	100.00%
Habitants au 31.12	2088		2068	
Moyenne des déchets par habitant en KG	**678.04**		**645.19**	

Evolution des coûts de transport et d'élimination

Catégorie	Quantité 2024 (unité : CHF)	Quantité 2023 (unité : CHF)
Frais de ramassage et transport des ordures ménagères	26'306.28	37'125.07
Elimination des ordures ménagères	19'950.70	24'670.75
Frais de ramassage et de transport des déchets industriels	15'905.47	21'178.63
Elimination des déchets industriels	12'063.35	17'218.60
Elimination des déchets incinérables et plastiques	19'105.30	23'271.20
Elimination des déchets divers	17'727.70	15'027.25
Elimination de déchets encombrants	16'361.95	14'649.05
Elimination des déchets compostables	26'161.90	24'119.70
Elimination du bois de démolition	22'459.95	22'776.50
Elimination du papier/carton	6'232.50	7'011.35
Elimination du verre	9'623.28	10'896.01
Total	**191'898.38**	**217'944.11**

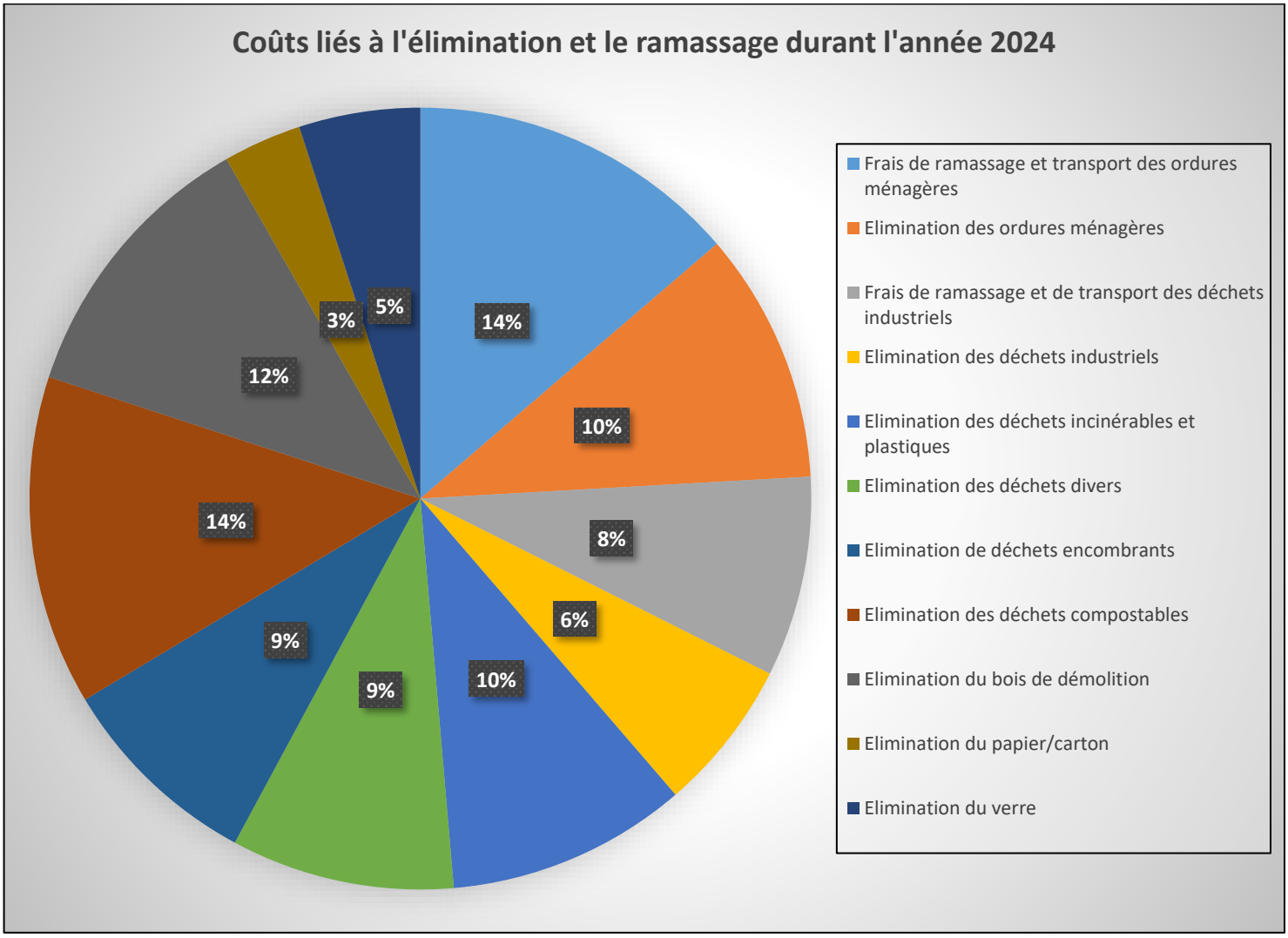

4.3 STEP / STAP et réseau des canalisations EC-EU

Analyse de l'année

En 2024, nous avons profité des travaux de changements de conduites d'eau potable à la Chercotte pour rénover les canalisations d'eau claire et ainsi diminuer les eaux parasites dans les eaux usées.

Suite à un changement de produits, nous avons amélioré la qualité de nos boues que nous acheminons à la Step du Pigeon. Elles sont mieux exploitées avant d'être évacuées au Service Intercommunal de gestion de Vevey (SIGE).

Habitants raccordés

Au 31 décembre 2024, 280 habitants sont raccordés à la STEP de la Chercotte et 1'525 sont raccordés à celle du Pigeon. A noter que certaines habitations situées sur notre commune sont raccordées à des STEP des communes voisines. Il s'agit de :

- 43 équivalents habitants à Savigny,
- 32 équivalents habitants à Essertes-Servion,
- 1 équivalent habitant à Vevey via Puidoux ACPR – Association intercommunale pour l'épuration et la gestion des déchets,
- 27 équivalents habitants à Ecublens FR via Châtillens VOG – Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye / Veveyse / Oron / Glâne.

Il reste environ 237 équivalents habitants qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées, sous certaines conditions, à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 9 bâtiments divers non raccordés.

5. Formation / jeunesse / culture / église

5.1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Le nombre de délégués pour la commune de Forel (Lavaux) est de 7.

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres. Les représentants au 31 décembre 2024 sont :

Communes	**Représentants**	
Corcelles-le-Jorat	BALISSAT Christophe	Président
Vulliens	HÄHNI Olivier	Vice-Président
Syens	LORENZ Isabelle	Membre
Vucherens	HIRT Valérie	Membre
Jorat-Mézières	PRETI Muriel	Membre
Forel (Lavaux)	GODAT Michel	Membre
Montpreveyres	MELLIORET David	Membre
Ropraz	PORCHET Jérôme	Membre
Servion	BOAND Yves	Membre
Savigny	AESCHLIMANN Christian	Membre

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

DEPREZ Nicolas	Responsable adm.
BLANC Fabienne	Secrétaire
CARBONATTO Yvette	Boursière

Tous les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ : https://www.asij.ch

La récapitulation des budgets de fonctionnement est la suivante :

	Budget 2024		**Comptes 2023**	
Libellé	**Charges**	**Revenus**	**Charges**	**Revenus**
Administration	0.638	0.188	0.551	0.143
Finances	3.122	9.365	2.836	8.389
Domaines et bâtiments	3.261	0.305	2.876	0.321
Instruction publique et cultes	3.006	0.171	2.859	0.269
Total	**10.029**	**10.029**	**9.124**	**9.124**

(les montants sont en mio et arrondis)

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :
- 1/2 par le nombre d'élèves au 30.09.2024
- 1/2 par le nombre d'habitants au 31.12.2023

	Comptes ASIJ 2024
Pour 254 élèves et 2'068 habitants	CHF 1'246'239.48

	Budget ASIJ 2024
Pour 262 élèves et 2'067 habitants	CHF 1'384'606.40

5.2 Bibliothèque de Savigny - Forel (Lavaux)

Le rapport de gestion 2024 de la Bibliothèque de Savigny – Forel (Lavaux) est annexé à ce document.

6. Police / défense incendie / protection civile

6.1 Police locale

En 2024, 64 commandements de payer de l'Office des poursuites ont été délivrés par l'administration communale.

2023	97 commandements de payer
2022	103 commandements de payer

La commune de Forel (Lavaux) compte en 2024, 206 chiens dont 8 chiens potentiellement dangereux recensés.

En cas de stationnement abusif sur le domaine privé, ce sont les gérances qui dénoncent auprès de l'Autorité les contrevenants. La Municipalité est alors contrainte de prononcer des ordonnances pénales.

En 2024, 14 ordonnances pénales ont été établies par la Commission de Police.

Lors de dommages à la propriété sur les bâtiments communaux, la Municipalité porte systématiquement plainte auprès de la Gendarmerie, ce qu'elle a fait à 8 reprises en 2024.

Airbnb

Trois structures d'hébergement type « Airbnb » sont recensées sur notre commune. Nous avons recensé 371 nuitées pour un total de 30 voyageurs .

6.2 Office communal de la population

L'évolution de ces dernières années enregistrée par le Service communal de la population est la suivante :

Arrivée

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	192	183	169	184	219
Différence	*9*	*14*	*-15*	*-35*	

Naissance

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	11	14	29	31	22
Différence	*-3*	*-15*	*-2*	*9*	

Départ

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	187	184	222	200	187
Différence	*3*	*-38*	*22*	*13*	

Décès

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	9	10	12	9	13
Différence	*-1*	*-2*	*3*	*-4*	

Evolution de la population au 31 décembre 2024 :

Répartition de la population

Année	2024	2024
Hommes	825	39.51%
Femmes	834	39.94%
Enfants	429	20.55%
Total	**2088**	**100.00%**

Répartition de la population par tranche d'âge

Année	2024	2024
0-17 ans	429	20.55%
18-64 ans	1279	61.25%
65 ans et plus	380	18.20%
Total	**2088**	**100.00%**

Nombre de permis

Année	2024	2023	2022
Permis C	293	284	277
Permis B	110	110	99
Permis L	6	7	4
Permis F-N	0	0	0
Permis S	4	6	6
Total	**413**	**407**	**386**

Cartes d'identité

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Adultes	38	52	67	47	29
Enfants	28	28	53	26	12
Total	**66**	**80**	**120**	**73**	**41**

6.3 Service de Défense Incendie et Secours Cœur de Lavaux (SDIS)

L'effectif au Détachement de Premier Secours (DPS) se compose de 59 sapeurs DPS au 31 décembre 2024.

Les missions confiées au SDIS Cœur de Lavaux sont les suivantes :
- lutte contre le feu (24 interventions en 2024 contre 26 en 2023),
- inondations (8 interventions en 2024 contre 100 en 2023),
- traitement des pollutions (11 interventions en 2024 contre 14 en 2023),
- alarme automatique, technique et sauvetage.

Durant l'année 2024, 110 interventions (contre 202 en 2023) ont eu lieu, dont 13 sur la commune de Forel (Lavaux).

La répartition des frais du SDIS selon la convention en vigueur du 18 décembre 2013 est à :
- 50% sur le total des habitants (total 2024 : 16'886 habitants),
- 50% sur la valeur immobilière assurée auprès de l'ECA (total 2024 : CHF 7.222 millards).

Le total des coûts de fonctionnement se monte à CHF 683'133.74.

Le coût par habitant pour la commune de Forel (Lavaux) se monte à **CHF 39.27** pour 2024.

Vous trouvez le rapport d'activités 2024 du SDIS Cœur de Lavaux sur son site internet :
https://sdiscoeurdelavaux.ch/www/medias/

6.4 Organisation régionale de protection civile de Lavaux-Oron (ORPC)

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal ou général. Pour Forel (Lavaux) : M. Roger Cordey est délégué municipal et M. Raynald Cordey, délégué du Conseil communal (M. Corentin Zingg, suppléant).

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :
- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés,
- M. Christophe Rebetez (Président),
- M. Roger Cordey (Vice-Président),
- Mme Lorraine Bard (Secrétaire).

Comité de direction

Le Comité de direction est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026.

Durant 2024, deux séances ont eu lieu afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

Coûts

Participation des communes pour un montant de **CHF 23.26** par habitant en 2024.

Libellé	Comptes 2024 Revenus	Comptes 2023 Revenus
Participation des communes	CHF 1'514'900.00	CHF 1'511'100.00

Le rapport de gestion 2024 de l'ORPC de Lavaux-Oron peut être consulté sur le site internet : https://www.orpclavauxoron.ch

7. Affaires sociales

7.1 Association régionale pour l'action sociale (ARAS)

Le résumé pour la commune de Forel (Lavaux) du rapport de gestion 2024 de l'ARAS est annexé à ce document.

7.2 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Conformément à l'article 46 al. 1 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants qui fixe la contribution à **CHF 5.00** par habitant, la facture adressée annuellement à la commune en 2024 est de CHF 10'320.00.

7.3 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO)

Les communes membres sont les suivantes : Corcelles-le-Jorat, Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Maracon, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Savigny, Servion, Syens, Vucherens et Vuillens.

L'Assemblée générale est composée d'un représentant de chaque commune membre qui désigne son délégué. En 2024, elle était composée de 12 membres. Le délégué de Forel (Lavaux) à l'assemblée générale est M. Bernard Perret, Syndic de notre commune.

Le Comité de l'Association est composé des membres suivants au 31 décembre 2024 :

Communes	**Représentants**		
Forel (Lavaux)	GODAT Michel	Municipal	Président
Oron	ULDRY Anne-Cécile	Municipale	Vice-présidente
Jorat-Mézières	PRETI Muriel	Municipale	
Savigny	AESCHLIMANN Christian	Municipal	
Servion	BOAND Yves	Municipal	
Syens	LORENZ Isabelle	Municipale	
	GROSSGLAUSER Patricia	Déléguée	

Activités 2024

L'assemblée s'est réunie à deux reprises en 2024 :
- 13 juin : assemblée ordinaire à Savigny,
- 8 octobre : assemblée ordinaire à Ropraz.

L'assemblée a traité et accepté les préavis suivants :
- comptes 2023,
- budget 2025.

La récapitulation des budgets et des comptes de fonctionnement est la suivante :

	APERO Budget 2025		APERO Budget 2024		APERO Comptes 2023	
Libellé	**Charges**	**Revenus**	**Charges**	**Revenus**	**Charges**	**Revenus**
Structures collectives	13 925 238,56	9 390 800,00	12 669 213,00	8 422 400,00	11 621 677,03	8 629 529,52
Accueil familial de jour	3 177 016,07	2 013 600,00	3 069 492,00	1 741 100,00	3 101 347,68	1 990 270,45
Réfectoires	184 780,05	184 780,05	169 824,00	169 824,00	120 231,06	120 230,85
Réseau APERO	1 878 660,00	7 576 514,62	1 802 240,00	7 377 445,00	1 958 842,84	6 062 067,79
	19 165 694,67	**19 165 694,67**	**17 710 769,00**	**17 710 769,00**	**16 802 098,61**	**16 802 098,61**

8. Service des eaux

Les différents tableaux montrent les quantités d'eau consommées, produites par nos sources, achetées et vendues à l'AIEJ, ainsi qu'un comparatif sur les 5 dernières années.

Ce tableau montre une consommation de 7 mois en dessous de la moyenne mensuelle et 5 mois en dessus. Seul le mois d'août est considéré comme un mois de grande consommation. **La moyenne par mois est de 14'204 m³.**

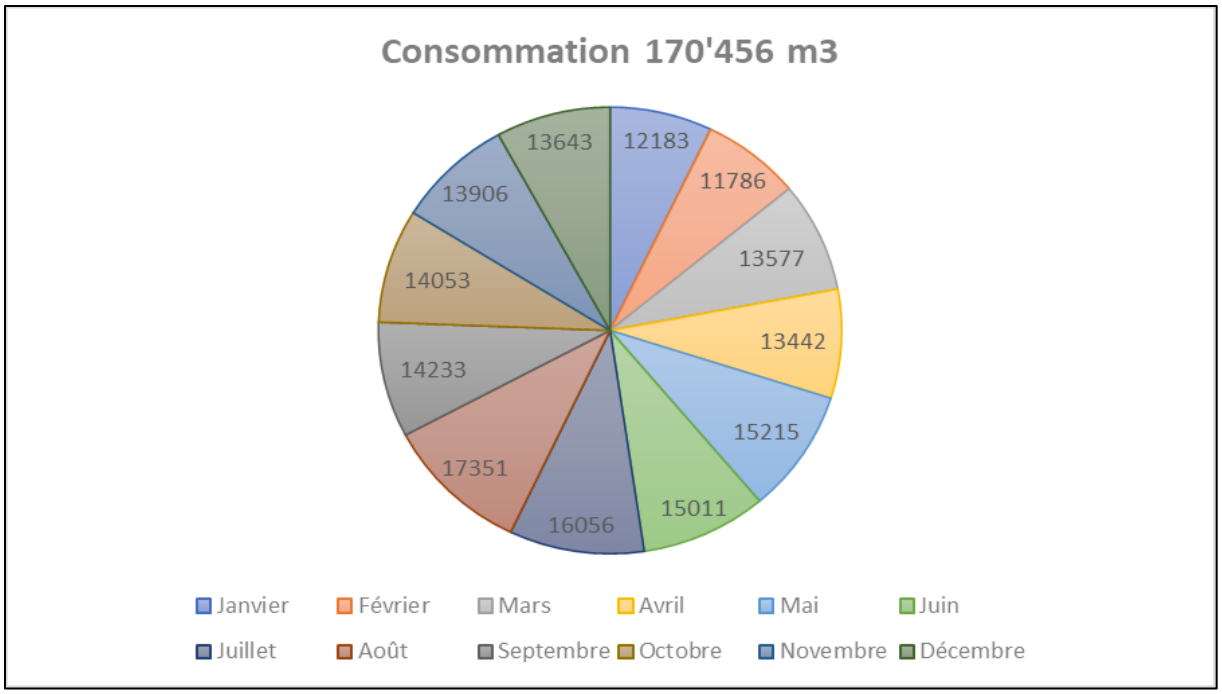

L'achat à l'AIEJ est inférieur au budget, seul le mois d'août peut être considéré comme un mois avec d'importants achats.

Le tableau démontre, une nouvelle fois, notre dépendance à l'AIEJ, tous les mois de l'année.

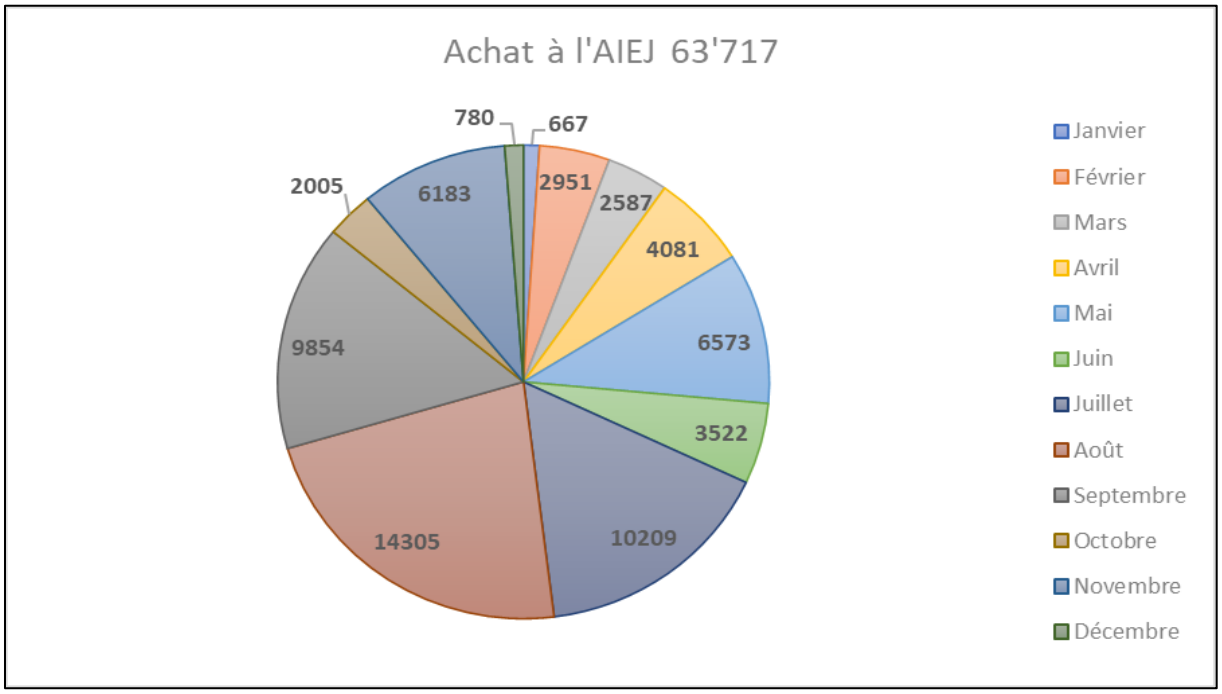

Les ventes à l'AIEJ sont importantes. Tous nos surplus ont pu être valorisés par l'association, le résultat se retrouve au compte 810.4351.

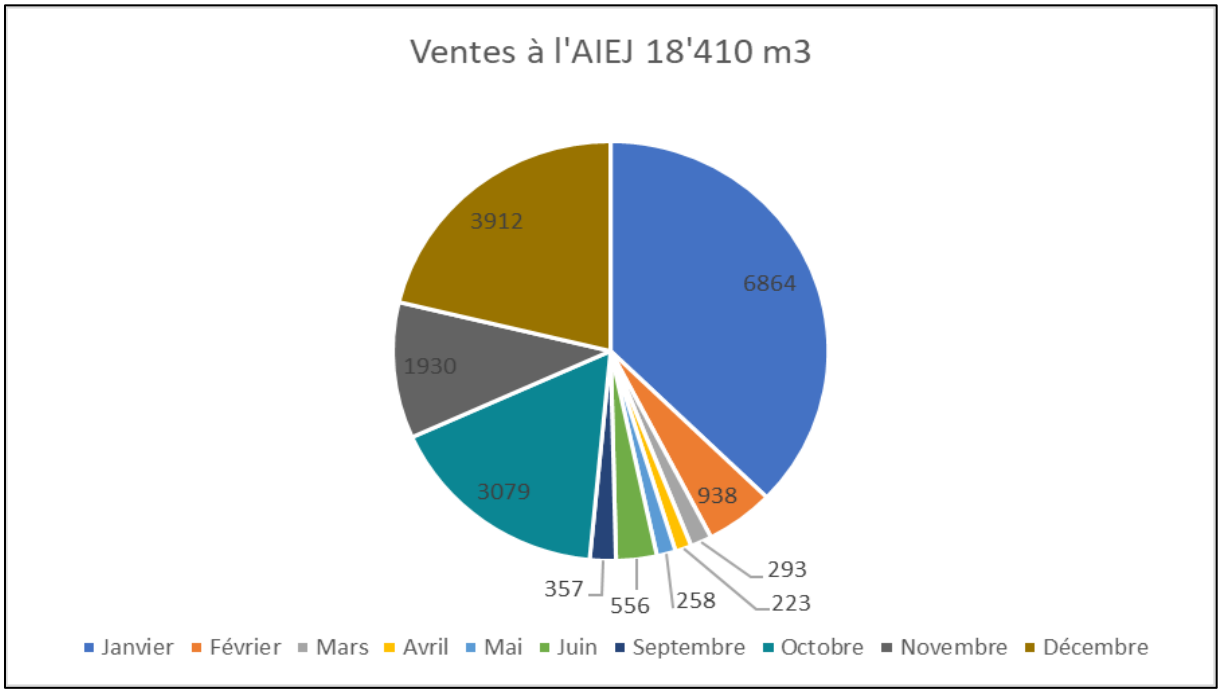

La comparaison des données met en évidence que la production des sources en 2024 est la plus élevée des cinq dernières années. Les achats d'eau en 2024 sont bas. Les ventes à l'AIEJ, quant à elles, sont légèrement inférieures à celles de 2023, mais restent supérieures aux niveaux enregistrés en 2020, 2021 et 2022. On observe également une baisse de la consommation globale.

Ces éléments confirment qu'une année humide, comme 2024, se traduit généralement par une diminution de la consommation (réduction de l'arrosage, moins de remplissages de piscines, etc.), une performance accrue des sources – rendant les achats moins nécessaires – et la possibilité de générer des revenus supplémentaires grâce à la vente des surplus.

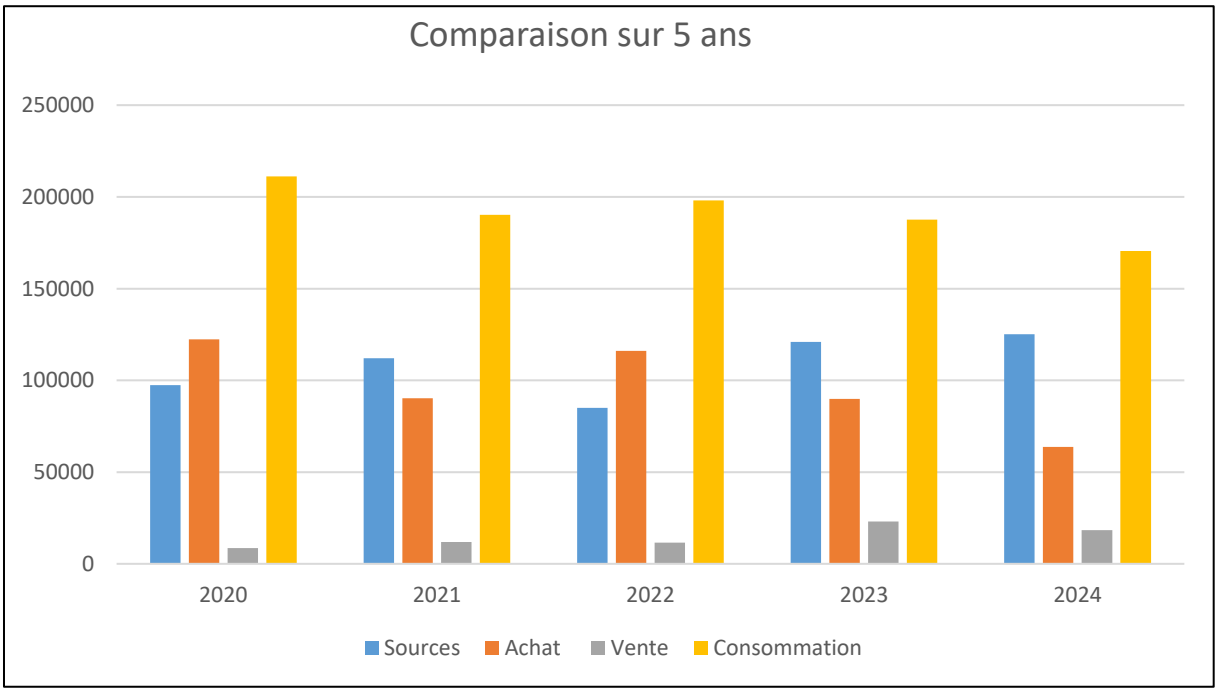

Comptes 2024

Les comptes 2024, du service des eaux, sont équilibrés ; puisque ce compte doit tourner de lui-même. Cela nous permet d'attribuer une somme de CHF 13'092.77 à la « Provision Eau », alors qu'un prélèvement à provision était prévu au budget. Ceci est principalement dû à une diminution de nos achats, à l'entretien du réseau (une seule fuite), à l'amortissement des ouvrages ajusté par rapport aux décisions des préavis et aux imputations internes qui correspondent aux temps de travail effectif.

Les ventes d'eau sont inférieures au budget. En contrepartie, les achats sont également inférieurs. Ces chiffres démontrent l'influence de la météo, comme expliqué dans les tableaux en début du chapitre service industriel.

Les ventes d'eau aux communes correspondent à la vente de nos surplus à l'AIEJ et le transit sur la commune d'Oron.

En 2024, une seule fuite a été détectée sur notre réseau d'eau potable.

Réseau communal

12.01.2024	Chemin du Poisat	Rupture de conduite	Fonte Ø 125

Réseau privé

Aucune fuite n'a été signalée ou constatée par notre service.

Préavis N° 1/2023 - Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits : En Bourloud et Pra-Lovat avec demande de crédit

Suite à l'acceptation du Conseil communal, les soumissions ont été lancées et les mandats accordés aux entreprises. Les travaux sont terminés, le bouclement des comptes est le suivant :

Selon préavis		
Coût total des travaux eau potable de CHF (HT)	CHF	648'100.00
Subvention de CHF	CHF	90'000.00
Coût total des travaux après déduction des subventions de CHF	CHF	558'100.00
Selon bouclement du préavis		
Coût total des travaux eau potable de CHF (HT)	CHF	544'759.60
Subvention ECA de	CHF	85'532.00
Coût final après déduction de la subvention sur le montant HT	CHF	459'227.60

Cette différence est due à la part des "divers et imprévus" de 10% qui n'a pas été entamée et au tracé qui a été légèrement modifié à Pra Lovat évitant une fouille entre deux maisons.

Cet investissement sera amorti sur 30 ans à partir de 2025, comme accepté par le Conseil communal le 30 mars 2023.

Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)

Le conseil intercommunal est composé de 31 délégués des 8 communes et une association membres. Le nombre de délégués pour la commune de Forel (Lavaux) est de 5 (1 Municipal et 4 Conseillers communaux).

Le Comité Directeur est composé d'un représentant par identité membre, choisi et proposé par chaque Municipalité ou Comité directeur parmi ses membres. Les représentants au 1er janvier 2024 sont :

Communes	**Représentants**	
Forel (Lavaux)	Jean-Marc Genton	Président
Ropraz	Stéphane Porchet	Vice-Président
Corcelles-le-Jorat	Benjamin Borlat	Membre
Bourg-en-Lavaux	Jean-Christophe Schwaab	Membre
Jorat-Mézières	Michel Rochat	Membre
Montpreveyres	Claude Küng	Membre
Vucherens	Urbain Cherpillod	Membre
Vulliens	Gary Cherpillod	Membre
AISFE (Servion, Ferlens, Essertes)	Olivier Auberson	Membre

Le comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Maud Pfister	Secrétaire
Serge Delessert	Boursier

Les surveillants du réseau sont :

Didier Aguet
Jean-Marc Genton

L'assemblée intercommunale, organe législatif, s'est déterminée sur les 2 préavis suivants :

N°	**Objets**
01/2024	Comptes de l'AIEJ pour l'année 2023
02/2024	Modifications des articles 1, 2bis, 3 et 4 de l'annexe 2 du règlement de livraison et d'achat d'eau à l'AIEJ par ses membres
02/2024	Budget de l'AIEJ pour l'année 2025

Les 3 objets ont été acceptés par l'assemblée des délégués.

9. Conclusions

Il n'est pas possible, dans le cadre d'un seul document, de retracer l'ensemble des activités menées au cours de l'année écoulée. Ce rapport de gestion offre ainsi un aperçu partiel des tâches courantes assumées par la Municipalité et les services communaux, ainsi que de quelques projets marquants ayant jalonné l'année. La Municipalité se tient volontiers à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire.

La Municipalité remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que toutes les personnes qui, à divers titres, œuvrent avec engagement et compétence au service de notre commune et au bien-être de sa population. Leur travail quotidien constitue un pilier essentiel du bon fonctionnement de notre administration et de la qualité des services offerts à la collectivité.

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025.

Municipal responsable : M. Bernard Perret, Syndic.

ANNEXES

- Rapport 2024 de la bibliothèque de Savigny-Forel

- Rapport 2024 de l’ARAS

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
DE LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE
DE SAVIGNY-FOREL (LAVAUX)

- **Nos lecteurs**

La BSF étant liée à un réseau, il est difficile de comptabiliser exactement nos lecteurs.
Pour rappel :
Un lecteur inscrit dans Renouvaud par une autre bibliothèque mais fréquentant régulièrement la BSF n'est pas comptabilisé comme étant notre lecteur. C'est le cas par exemple des élèves de Savigny et de Forel enclassés à Mézières ou tout jeune lecteur fréquentant la bibliothèque publique mais enclassé dans un autre établissement (notamment ceux de Vers-Chez-Les-Blanc, Oron et Puidoux) : ils n'apparaîtront jamais comme lecteurs de la BSF quand bien même ils y viendraient chaque semaine.
Il est donc impossible de fournir des statistiques de lecteurs qui reflètent la réalité des lecteurs fréquentant la BSF.

Cela étant dit, 1151 lecteurs (scolaire et public) uniquement inscrits à Savigny ont été actifs en 2024 et nous comptons 102 nouveaux lecteurs.

- **Horaire d'ouverture publique (Service du prêt)**

Mardi	16h.-18h.
Mercredi	14h.-19h.
Jeudi	14h.-19h.

Une boîte sécurisée de retour des livres permet la restitution des documents en dehors des heures de prêt.

10 documents étaient autorisés simultanément pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

Pour les lecteurs à partir de 12 ans, 10 dvd étaient autorisés en plus des documents.

Les anciens numéros des revues (6 titres) étaient empruntables en plus des documents et des DVD.
2 quotidiens et 1 hebdomadaire étaient à disposition des lecteurs pour l'information générale.

Le partenariat avec la plateforme numérique E-Bibliomedia s'est poursuivi, afin de proposer aux lecteurs une collection de plus de 7000 livres numériques et audio.

- **Activités du personnel**

Le service public était assuré par la bibliothécaire (60%) et son assistante (25% jusqu'en juillet puis 30% dès août 2024).
Notre assistante, Mme Sylvie Perreten, a pris sa retraite en juillet de cette année, après 23 ans de service à la BSF. Durant cette période, elle a accueilli de très nombreux lecteurs de tous âges durant les heures d'ouvertures scolaires et publiques, équipé environ 30'000 livres et rangé infatigablement les milliers de documents en retour. Qu'elle soit ici remerciée pour la serviabilité et la convivialité dont elle a gratifié les lecteurs et ses collègues tout au long de ces années.
Une nouvelle assistante, Mme Mallory Larcinese, a été engagée et a repris le poste dès le mois d'août. Mme Larcinese est titulaire d'un diplôme d'agente en information documentaire (AID).

Pour rappel, le travail du personnel lors des ouvertures publiques consiste à gérer le prêt des documents, les ranger selon la classification lors de leur retour et renseigner les lecteurs.

Hors service de prêt, la bibliothécaire et l'assistante travaillent sur

- Le suivi des collections, choix et achats des documents.
- Le catalogage sur le réseau Renouvaud.
- Indexation matière et CDU (classification décimale universelle).
- L'équipement des documents pour le prêt et les réparations
- L'élimination (désherbage) des documents obsolètes ou trop abimés
- L'animation et mise en valeur des collections
- La gestion du site Web de la bibliothèque

La bibliothécaire a participé aux réunions professionnelles présentielles ou virtuelles, notamment les tables rondes du réseau Renouvaud, de Bibliosuisse et de Bibliomedia (réseau E-Bibliomedia).
Elle a également collaboré avec la garderie de Savigny (Cabolle) pour une animation avec les parents et avec l'UAPE La Croc de Forel pour des choix réguliers d'une centaine de livres mis à la disposition des enfants dans leurs locaux.

- **Animations publiques**

Biblioweekend

Le thème de l'année 2024, commun à toutes les bibliothèques de Suisse « A table ! » a été décliné sous une forme régionale.
Le samedi 23 mars, nos lecteurs de tous âges ont pu se mettre « A table avec les brigands du Jorat ». Le conte des 3 brigands a été proposé comme accueil à cette journée.
Puis une rencontre avec Carole Besson autour de son livre *De feuilles et de sang* nous a emmenés dans les bois du Jorat du 17e siècle et le quotidien de leurs populations.
Pendant ce temps, les enfants ont participé à des ateliers cuisine et papier sur le même thème.
Un apéritif des brigands a clos cette journée festive.

Bébés lecteurs

Dans le cadre de l'éveil aux livres des tout-petits, la bibliothécaire a mis en place le projet des bébés lecteurs avec 9 rencontres en 2024.
Ce moment de rencontre est destiné aux enfants de 0 mois à 4 ans, accompagnés d'un adulte.
Le but est de créer un espace-temps pour la découverte d'albums au sein de la bibliothèque, dans une ambiance ludique.
Les enfants peuvent ainsi prendre contact, chacun à leur rythme et à leur manière, avec les « objets » livres et les univers qu'ils contiennent.

Garderie Cabolle

Dès l'été 2024, nous avons proposé à la garderie Cabolle (Réseau APERO) une visite mensuelle à la bibliothèque dans le cadre de l'éveil aux livres. Ce rendez-vous fort apprécié fait désormais partie de notre agenda.

Nuit du Conte en Suisse

Mme Perreten, notre ancienne assistante-conteuse, nous a fait le plaisir de nous rejoindre pour la nuit du conte en Suisse le vendredi 8 novembre.
Mondes rêvés, le thème national, nous a emmené à la poursuite *d'Alice au Pays des Merveilles* pour la plus grande joie d'un très nombreux public.

Contes d'hiver et de Noël

La légende de Saint-Nicolas a remporté un franc succès jeudi 5 décembre.
Nos contes de l'Avent ont eu lieu le matin du mercredi 4 décembre. Ils étaient cette année destinés aux plus petits de nos lecteurs (0-4 ans) dans le cadre de l'éveil aux livres (Bébés lecteurs et garderie Cabolle).

Expositions

Les expositions mensuelles dans le couloir ont été reconduites cette année en partenariat avec la bibliothèque scolaire.

- **La bibliothèque en chiffres au 31 décembre 2024**

- 20710 documents à disposition des lecteurs *(NB. Un grand désherbage a été effectué en été)*
- 1802 nouvelles acquisitions *(documents imprimés : 1467, documents audiovisuels : 104)*
- 1151 lecteurs actifs inscrits uniquement à Savigny (*cf. paragraphe « nos lecteurs »)*
- 28274 documents prêtés

Savigny, le 12.03.2025

Françoise Vermot
Bibliothécaire

Association régionale pour l'action sociale de l'Est lausannois-Oron-Lavaux

Avenue de Villardin 2
Case postale 111
1009 Pully
Tél. 021/557 84 00

RAPPORT DE GESTION 2024 POUR LA COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux - ARASELOL

L'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) est une association de 13 communes dont fait partie la commune de Forel (Lavaux).

Pour rappel, deux membres de la Municipalité sont présents au sein des organes politiques de l'ARASELOL à savoir Monsieur le Syndic comme membre du Comité de direction et Monsieur Roger CORDEY comme délégué de la commune au sein du Conseil intercommunal.

Le Centre Social Régional (**CSR**) et l'Agence d'Assurances Sociales (**AAS**) constituent deux entités opérationnelles qui composent l'ARASELOL.

Les prestations octroyées par ces deux entités s'inscrivent dans le cadre des **régimes sociaux cantonaux** faisant partie de la participation à la cohésion sociale, anciennement appelée la facture sociale.

Rappelons au passage les régimes sociaux cantonaux qui font partie de la facture sociale dont le coût est réparti entre le canton et les communes :

1. Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS ;
2. Les subsides aux primes de l'assurance maladie ;
3. Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage ;
4. Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap ;
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
6. Les bourses d'études et d'apprentissage.

Le centre social régional (CSR)

Le CSR a pour mission de venir en aide aux personnes confrontées aux difficultés sociales ou dépourvues des moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Il octroie les prestations suivantes :

Une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI). Le cadre légal et normatif cantonal prévoit les conditions d'accès à cette prestation financière. Cette aide, qui constitue le minimum vital, est subsidiaire à l'effort personnel, à l'entretien prodigué par la famille et aux autres prestations sociales. Le bénéficiaire du RI a comme devoir de déployer tous les efforts nécessaires pour sortir de ce dispositif.

Un appui social sous forme de soutien, d'écoute, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dispensé par une équipe sociale professionnelle. Cette intervention sociale peut toucher divers domaines : problèmes financiers, la santé, l'emploi, le logement, la famille, la formation des jeunes adultes, les démarches administratives, etc.

Le CSR dispose de deux lieux de consultation à savoir Pully et Oron-la-Ville. *Les habitants de la commune de Forel s'adressent à l'antenne d'Oron-la-Ville.*

La Municipalité reçoit régulièrement les statistiques sur les bénéficiaires du RI. Durant l'année 2024, le nombre total de dossiers, en provenance de la commune de Forel, ayant perçu une aide financière s'élève à 18. Ce qui constitue 1.84% du nombre total des dossiers. Par rapport à 2023, le nombre de dossiers est resté stable.

L'agence d'assurances sociales (AAS)

Regroupées sur deux sites (Pully et Oron), **les AAS conseillent, renseignent, informent et orientent la population sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.). C'est l'antenne de l'AAS d'Oron qui dessert la population de Forel**.

Pour 2024, la contribution de la commune de Forel aux frais de fonctionnement de l'association représente un coût annuel de Fr. 0.90/habitant. En cas de résultat comptable excédentaire, la différence est rétrocédée à la Commune. Ce qui a été le cas en 2023.

Les informations complémentaires relatives aux activités de l'ARASELOL figurent dans son rapport d'activité mis à la disposition de la Municipalité.

Par ailleurs, le site Internet (www.arasoronlavaux.ch) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les prestations allouées.

Les coordonnées de l'antenne d'Oron qui dessert la commune de Forel (Lavaux) :

Centre social régional (CSR)
Agence d'assurances sociales (AAS)
Le Bourg 11, CP 54
1610 ORON-LA-VILLE
Tél. 021/557 84 00

Pully, le 14 mars 2025